

Maîtrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE)

Descriptif des cours

Le masculin est utilisé au sens générique ; il désigne autant les femmes que les hommes.

RESERVE: Le descriptif des cours est susceptible de subir des modifications en cours d'année académique.

Merci de consulter la plateforme Moodle pour tout ce qui concerne l'horaire précis des cours et les éventuelles mises à jour.

1^{er} semestre : FONDEMENTS (Semestre d'automne) – 30 crédits ECTS

Cours semestriels

Fondements théoriques disciplinaires et interdisciplinarité

Titre	<i>L'approche inter- et transdisciplinaire : théories et pratiques</i>
Période et durée d'enseignement	SA, semaines 38 - 45
ECTS	3
Description	Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences épistémologiques, théoriques et pratiques nécessaires à la conception de projets de recherche inter- et transdisciplinaires. Les études en Droits de l'enfant se situent au carrefour de multiples champs de recherche et elles réclament à ce titre un véritable dialogue entre des points de vue disciplinaires différents, mais complémentaires, telles que les sciences juridiques, la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, les sciences de l'éducation, les sciences de la communication, l'histoire, etc. Ce cours favorise le développement des aptitudes des étudiants à mener, dans une dynamique d'innovation et de découverte, un travail de recherche dans une perspective inter- et transdisciplinaire. Il présente les avancées récentes dans le domaine de l'inter- et transdisciplinarité sur les plans théorique et conceptuel, tout en donnant plusieurs exemples de recherche interdisciplinaire. Les axes thématiques du cours : • Les Droits de l'enfant : déconstruction et reconstruction interdisciplinaire

	• Inter- et transdisciplinarité : concepts et définitions • Repères et fondements épistémologiques de la recherche inter- et transdisciplinaire • Approche systémique et théories de la complexité Compétences-clés prioritaires : • Compréhension des droits de l'enfant comme un objet d'étude complexe et transdisciplinaire • Maîtrise des définitions des concepts de pluri-, inter- et transdisciplinarité et de leurs enjeux épistémologiques et théoriques • Capacité à concevoir un thème de recherche complexe sous l'angle interdisciplinaire (réflexion épistémologique, problématisation, questionnement et formulation d'hypothèses de recherche interdisciplinaires)
<i>Format</i>	L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra et de séminaires interactifs, exigeant une participation active des étudiants, laquelle est un prérequis à la validation du cours.
<i>Matériel de cours</i>	Présentations et documents pédagogiques. <i>Reader</i> . Plateforme d'échange en ligne (Moodle).
<i>Contrôle de connaissances</i>	Évaluation (filée) L'évaluation comprend deux volets : a) Un projet de groupe d'étudiants issus de différentes disciplines sur un sujet interdisciplinaire de leur choix et mettant en jeu les réflexions épistémologiques et pratiques de la recherche inter- et transdisciplinaire (sélection d'un objet de recherche, élaboration d'une problématique, d'un cadre théorique interdisciplinaire, de questions et hypothèses de recherche, ainsi qu'une analyse critique). Présentation orale du projet (y compris un support) et mise à disposition des autres étudiants et de l'enseignant d'une feuille de synthèse (<i>fact sheet</i>) format A4, résumant les principales orientations du projet, les modalités d'articulation des disciplines mobilisées dans un cadre théorique et conceptuel, la problématique, les questions et les hypothèses de recherche. (Évaluation de groupe, ½ note) b) rédaction d'une fiche de lecture individuelle sur un texte théorique sur l'inter- et transdisciplinarité, en principe issu du <i>Reader</i> du cours, et positionnement personnel éclairé par la théorie du cours, en vue de la création d'une banque de fiches de lecture collective sur Moodle. (Évaluation individuelle, ½ note) Les documents (support de présentation, <i>fact sheet</i> et fiche de lecture) doivent être restitués sous format électronique, sur la plateforme Moodle, au plus tard pour la fin octobre (date à déterminer).

Titre	Méthodologie et éthique de la recherche en droits de l'enfant
<i>Période et durée d'enseignement</i>	SA, semaines 46 -51
<i>ECTS</i>	3
<i>Description</i>	Ce cours a pour but de familiariser les étudiants avec les différentes étapes d'un processus de recherche interdisciplinaire en études des droits de l'enfant et de l'enfance. Il vise à les guider prioritairement dans l'élaboration d'un dispositif méthodologique et le choix de méthodes de recherche pertinentes. Un accent est également mis sur les questions d'éthique de la recherche, en particulier dans le domaine de la recherche participative avec les enfants. Les étudiants sont invités à poursuivre les travaux de groupes réalisés dans le cadre du cours d'Introduction à l'approche inter- et transdisciplinaire afin de développer leur réflexion sur les enjeux méthodologiques et éthiques de la recherche. Il s'agira plus particulièrement de concevoir, de décrire et d'analyser un dispositif méthodologique : • en justifiant le choix des outils méthodologiques les plus adéquats pour répondre aux objectifs de la recherche, au regard d'un cadre théorique interdisciplinaire et des résultats escomptés; • en testant au minimum un outil méthodologique (faisabilité); • en identifiant les enjeux éthiques susceptibles d'émerger, les moyens concrets d'y faire face et les éventuelles conséquences des décisions y relatives. Compétences-clés prioritaires : • Compréhension des enjeux méthodologiques du processus de recherche interdisciplinaire • Maîtrise des étapes d'élaboration d'un dispositif méthodologique et d'une série de méthodes de recherche • Capacité à intégrer les questions méthodologiques et éthiques dans le processus de recherche.
<i>Format</i>	L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra et de séminaires interactifs, exigeant une participation active des étudiants, laquelle est un prérequis à la validation du cours.
<i>Matériel de cours</i>	Présentations et documents pédagogiques. <i>Reader</i> . Plateforme d'échange en ligne (Moodle).
<i>Contrôle de connaissances</i>	Évaluation (filée) L'évaluation comprend deux volets : a) Elaboration – sur la base du travail de groupe réalisé dans le cours d'Introduction à l'approche inter- et transdisciplinaire – d'un dispositif méthodologique et d'une réflexion sur les enjeux éthiques de la recherche. Présentation orale du projet (y compris un support) et mise à disposition des autres étudiant-e-s et de l'enseignant d'une feuille de synthèse (<i>fact sheet</i>) format A4, reprenant la problématique et présentant le dispositif de recherche, ainsi que et les enjeux et décisions relatives aux questions éthiques. (Évaluation de groupe, 1/2 note)

	b) Rédaction d'un rapport autoréflexif individuel sur le projet (3 pages maximum), comprenant : 1) description de son rôle au sein du groupe (déroulement et enjeux du travail collaboratif entre les disciplines, évolution de son identité (inter-)disciplinaire) 2) mobilisation des réflexions théoriques et pratiques du cours d'Introduction à l'approche inter- et transdisciplinaire et du cours de Méthodologie et éthique (apports, plus-values, limites) 3) analyse critique du projet dans son ensemble et leçons apprises (<i>lessons learned</i>). (Évaluation individuelle, ½ note) Les documents (support de présentation et <i>fact sheet</i>) doivent être restitués sous format électronique, sur la plateforme Moodle, au plus tard pour la mi-décembre (date à déterminer). Le rapport auto-réflexif individuel doit être remis également sur la plateforme Moodle sous format électronique, au plus tard pour la fin décembre (date à déterminer).
--	--

Titre	<i>Droit de la famille et protection de l'enfant</i>
<i>Période et durée d'enseignement</i>	SA, semaines 38-51
<i>ECTS</i>	4
<i>Description</i>	L'objectif de ce cours est d'enseigner le droit de la famille selon le Code civil suisse. Il s'agit également de familiariser les étudiants avec les normes et les mesures du droit privé et public visant à protéger l'enfant dans son développement personnel, dans sa santé et dans son éducation. La première partie du cours (droit de la famille) traitera des thèmes suivants: introduction au droit, le droit à l'enfant (PMA, établissement et fin des liens de filiation), les effets de la filiation, l'enlèvement international d'enfants, le mariage, le concubinage, le partenariat enregistré, la séparation des parents (mesures protectrices de l'union conjugale et divorce), l'audition et la représentation de l'enfant devant les tribunaux. La deuxième partie du cours (protection de l'enfant) traitera des thèmes suivants: la protection du jeune adulte (mandat pour cause d'incapacité, directives anticipées, curatelles, PAFA), la protection de l'enfant par le code civil (autorités et procédure), les différentes mesures de protection de l'enfant, la protection de l'enfant par le droit des étrangers (mineurs non-accompagnés et regroupement familial).
<i>Format</i>	L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra, exigeant une participation active des étudiants; il est complété par des lectures obligatoires.
<i>Matériel de cours</i>	Remise de documents de lecture : extraits d'ouvrages ou d'articles, textes législatifs et de jurisprudence, traités internationaux. Références bibliographiques. Supports de cours sur le site. Ouvrage conseillé: Micaela Vaerini, Guide pratique du droit de protection de l'adulte et de l'enfant, Stämpfli 2015. Le Code civil est indispensable.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Examen oral de 15 minutes sans préparation lors de la session d'examens d'hiver.

Titre	Enfants et droits humains
<i>Période et durée d'enseignement</i>	SA, semaines 38-51
<i>ECTS</i>	6
<i>Description</i>	Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies du contenu et des mécanismes de mise en œuvre et de surveillance des principaux instruments internationaux, en particulier la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et ses protocoles facultatifs, ainsi que d'autres instruments, tant régionaux qu'universels, qui visent à la protection des droits de l'homme et des droits de l'enfant. A travers l'analyse des observations et commentaires du Comité des droits de l'enfant et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, le cours vise également l'acquisition de connaissances sur la mise en œuvre de la CDE. En plus de l'acquisition de connaissances sur la CDE, le cours a pour ambition de développer des capacités à réfléchir de manière critique et interdisciplinaire sur les normes internationales en matière des droits de l'enfant. Le cours abordera les origines et les travaux préparatoires de la CDE, les écoles de pensées en droit de l'enfant, le contenu normatif de la CDE et ses protocoles facultatifs, les mécanismes de mise en œuvre et de surveillance de la CDE, la protection régionale des droits de l'enfant, ainsi que les effets de la CDE en droit Suisse.
<i>Format</i>	L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra, exigeant une participation active des étudiant-e-s. L'enseignement est complété par des lectures obligatoires et la résolution de cas pratiques.
<i>Matériel de cours</i>	Un <i>Reader</i> composé d'articles en lien avec les thèmes des cours dispensés.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Examen écrit de 2 heures lors de la session d'examens d'hiver.

Titre	Sociologie de l'enfance
<i>Période et durée d'enseignement</i>	SA, semaines 38-51
<i>ECTS</i>	6
<i>Description</i>	La sociologie de l'enfance, dont le développement est relativement récent, interroge notamment le nouveau statut de l'enfant comme sujet de droits. Elle dispose pour cela des grands paradigmes de la sociologie générale, abordant de manières différentes le rapport entre l'acteur, la culture et la structure sociale. La détermination entre action individuelle et environnement socio-culturel est réciproque mais non-équivalente. Les comportements du sujet sont nécessairement structurés par l'environnement et ils le structurent en retour. Pour analyser cette dynamique sociale complexe, les différentes théories sociologiques mettent l'accent sur divers paramètres et facteurs explicatifs. Les divers champs d'études de la sociologie (organisations, déviance, famille, travail, etc.) contribuent au développement d'une sociologie de l'enfant rendant compte de la complexité des processus sociaux qui structurent les relations adultes-enfants et entre enfants. Le cours est articulé comme une « topique » de l'enfance : l'enfant vu dans divers contextes sociaux et sous diverses approches théoriques. Dans ces divers « lieux de l'enfance », notre question transversale, qui est le soubassement du cours, est la suivante : Comment la place et le rôle de l'enfant dans la société évoluent-ils à partir du moment où on le considère comme sujet des droits contenus dans la Convention relative aux droits de l'enfant ? La sociologie de l'enfance nécessite sans doute davantage de concepts opératoires pour aborder cette question. La complexité des mondes de l'enfance oblige à approfondir et renouveler la réflexion sur des notions classiques, largement utilisées mais trop peu explicitées. Il en va ainsi de la notion d'enfant acteur, devenue un véritable slogan dans le champ des droits de l'enfant en dépit d'une définition souvent très sommaire de la notion d'acteur social. La notion d'« agency » doit permettre de préciser comment l'enfant, considéré comme sujet de droits, peut influencer son environnement sans pour autant tomber dans l'idéalisation de la compétence transformatrice. Avec les principaux concepts utilisés en sociologie de l'enfance et leur discussion à travers les exemples empiriques, nous pourrons alors aborder les principaux travaux anglophones de la « Sociology of Childhood ».
<i>Format</i>	Chaque séance est composée d'un cours ex cathedra (Prof. Stoecklin) et d'une présentation par un groupe d'étudiant-e-s du texte du Reader relatif à ce cours. Le texte en question fait l'objet d'une synthèse présentée par un groupe de 4 à 5 étudiant-e-s.
<i>Matériel de cours</i>	Un Reader composé d'articles scientifiques, extraits de médias, bibliographie complémentaire ; documents photos et vidéos.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Examen écrit de 2 heures lors de la session d'examens d'hiver.

Titre	Psychologie de l'enfance
<i>Période et durée d'enseignement</i>	SA, semaines 38-51
<i>Crédits ECTS</i>	6
<i>Description</i>	Cet enseignement abordera plus spécifiquement des domaines cruciaux en lien avec une conception psychosociale et psycholégale de l'enfant. Les thèmes abordés seront : • la naissance psychologique de l'enfant et le concept de parentalité en interface avec l'émergence de techniques de procréation assistée et le cadre légal qui les régit • le processus d'élaboration de la notion de famille à travers l'étude de l'adoption • les grandes étapes du développement de l'enfant et la période de l'adolescence • les relations précoces parents-bébés, l'attachement primaire et secondaire, les troubles de l'attachement, sous forme de lectures • La transition à la parentalité et le développement des relations précoces parents-bébé sous l'angle des relations triadiques, du co-parentage et de la dynamique familiale • les notions de psychopathologie infantile • L'enfant et le handicap
<i>Format</i>	Cours complété par des lectures. Visite d'une institution en lien avec les mineurs souffrant d'un handicap mental.
<i>Matériel de cours</i>	Un <i>Reader</i> composé d'articles scientifiques et d'une bibliographie complémentaire.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Examen écrit de 2 heures lors de la session d'examens d'hiver.

Titre	Droit pénal des mineurs
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 38-51
<i>ECTS</i>	2
<i>Description</i>	Introduction à la protection pénale La délinquance des jeunes a très longtemps été laissée dans les mains des instances spécialisées et n'a pas fait débat. Depuis une vingtaine d'années, elle est devenue un débat de société ; et préoccupe les divers partis politiques de la gauche à la droite. Cette donne nouvelle fait surgir la question du choix de l'intervention : faut-il privilégier l'approche sécuritaire, avec des moyens lourds et de type rétributifs ? ou alors privilégier une approche basée sur la prise en charge individualisée, le soin et « l'éducatif » ? Autrement dit, vu sous l'angle des droits de l'enfant : intérêt public ou intérêt de l'enfant ? Partant de l'exposé des grands modèles d'intervention (Welfare Model, Justice Model, Restorative Model), en passant par l'examen des principaux instruments internationaux, le cours vise une étude critique des systèmes, à l'aide de l'examen plus concret de quelques lois étrangères. Il fera également la part belle à l'étude de la loi suisse (DPMIn, entré en vigueur le 01.01.2007), comme du Code de procédure pénale unifié (PPMin entré en vigueur le 01.10.2011). Le cours tentera également, à la lumière de la Convention des droits de l'enfant, en particulier de ses arts. 37 et 40 et dans la perspective du respect de l'Observation générale du Comité des droits de l'enfant sur la Justice des mineurs (02.02.2007) de comprendre comment un système peut respecter les exigences des droits de l'enfant, notamment de ses principes « révolutionnaires » (art 3 CDE : intérêt supérieur de l'enfant et art. 12 CDE: participation).
<i>Format</i>	Cours et exposés <i>ex cathedra</i> , illustrés par de nombreux exemples, accompagnés de présentations de cas pratiques, d'analyses de textes et de jurisprudences ; pour la protection pénale, des échanges sur un thème donné sont prévus pour chaque matinée.
<i>Matériel de cours</i>	Remise de documents de lecture : extraits d'ouvrages ou d'articles, textes législatifs et de jurisprudence, traités internationaux. Références bibliographiques. Supports de cours sur le site. La Loi fédérale régissant la condition pénale des mineurs et la Loi fédérale sur la procédure pénale applicable aux mineurs (téléchargeables) sont indispensables.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Examen écrit lors de la session d'examens d'hiver.

2^{ème} semestre : APPRONDISSEMENTS THEMATIQUES (Semestre de printemps) – 30 crédits ECTS

Séminaires Interdisciplinaires

<i>Titre</i>	<i>SI Participation</i>
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 8-10
<i>Crédits ECTS</i>	6
<i>Description</i>	Les droits participatifs contenus dans la Convention relative aux droits de l'enfant entraînent des défis majeurs lorsqu'il s'agit de les mettre en œuvre. La participation des enfants aux décisions qui les intéressent (art. 12), leur liberté d'expression (art. 13), de pensée, de conscience et de religion (art. 14), d'association (art. 15), leur vie privée (art. 16), leur accès à l'information (art. 17), ainsi que leur libre participation aux activités culturelles et artistiques (art. 31) sont des libertés formelles qui peinent à être traduites en libertés réelles. L'analyse des dimensions de cette transformation normative et institutionnelle reste encore largement à faire. Une approche interdisciplinaire est requise pour éclairer cette dynamique sociale structurée par différents acteurs institutionnels et individuels, y compris les enfants eux-mêmes. Les éléments théoriques abordés durant le module doivent permettre aux étudiants d'éclairer la réalité sociale de la participation des enfants dans différents champs d'application. Un exercice de groupe permettra aux étudiants de se familiariser avec les outils de la recherche en droits de l'enfant et de se confronter à la pratique des acteurs travaillant pour la mise en œuvre et la promotion de ces droits.
<i>Format</i>	Alternance entre cours et travaux de groupe
<i>Matériel de cours</i>	Un Reader composé d'articles scientifiques et une bibliographie complémentaire.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Un travail de groupe et un travail écrit individuel auront lieu pendant le séminaire et permettront d'évaluer l'avancement des connaissances : 1. Participer, en groupe, à la préparation d'une présentation en classe sur les droits vivants/traductions (50%). 2. Rédiger un examen écrit individuel sur une question ouverte qui se rapporte aux thèmes abordés lors du séminaire (50%). Pour acquérir les 6 crédits ECTS du séminaire, chaque étudiant doit obtenir au moins une note de 4 sur 6 sur chacune des deux activités ; la note finale est obtenue sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les deux évaluations.

Titre	SI Défense et promotion des droits de l'enfant
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 11-14
<i>Crédits ECTS</i>	6
<i>Description</i>	Ce séminaire interdisciplinaire a pour objectif d'approfondir les connaissances des étudiants concernant les idées, les acteurs et les pratiques présents dans le champ de la défense et de la promotion des droits de l'enfant. En mobilisant le cadre théorique « droits vivants, justice sociale, traductions », il vise à identifier et porter un regard critique sur les tensions présentes dans les activités de plaider en faveur des droits de l'enfant. Une partie importante du séminaire se concentre sur les « droits vivants » et s'appuiera sur des cours enseignés par des groupes d'étudiants selon la méthode de la « classe inversée » : à l'aide d'un canevas de préparation et d'un guide de lecture, les étudiants présenteront une partie des cours du séminaire. Les thématiques qui seront abordées concernent des droits de l'enfant considérés comme marginaux ou qui font l'objet de controverses (par exemple le droit au travail, le droit au mariage, la participation des enfants aux conflits armés, le droit à la migration, l'activisme des célébrités, ...). La question 'Comment les droits de l'enfant sont-ils traduits dans les activités des institutions et des organisations de défense et de promotion des droits de l'enfant ?' sera également abordée en s'appuyant sur la notion des « traductions ». Les multiples « traductions » des droits de l'enfant seront investies à partir des cours et des lectures sur la façon dont les acteurs du champ des droits de l'enfant choisissent leurs thèmes prioritaires.
<i>Format</i>	Séminaire interdisciplinaire avec cours ex cathedra (enseignants CIDE et intervenants externes), lectures, films et discussions, activités participatives, travaux de groupe (classe inversée) et un travail écrit individuel.
<i>Matériel de cours</i>	Un Reader composé d'articles disponible sur la plateforme Moodle UNIGE
<i>Contrôle de connaissances</i>	L'évaluation porte sur le rapport que chaque groupe aura effectué au terme de son exercice pratique (50% de la note), ainsi que sur un examen écrit individuel (50% de la note).

Titre	SI Violence et maltraitance
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 15-19
<i>Crédits ECTS</i>	6
<i>Description</i>	La protection de l'enfant représente l'une des préoccupations parentales et sociales premières. Ce séminaire approfondira les concepts théoriques concernant la maltraitance infantile et les différentes formes de violence (physique et psychologique) qui guettent l'enfant dans des contextes divers. Nous examinerons également divers dispositifs protectionnels, sociaux et judiciaires, à travers des rencontres avec des praticiens clés.
<i>Format</i>	Cours ex-cathedra, complétés par des lectures, discussions en classe et rédaction d'article par groupes de deux.
<i>Matériel de cours</i>	Un READER composé d'articles scientifiques et des références complémentaires, sur demande.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Rédaction d'un article de 6000 à 8000 signes (espaces et références bibliographiques non compris) sur une thématique en lien avec le séminaire, par groupe de deux, à remettre au plus tard début mai (date à déterminer). Présentation orale

Titre	SI Droits de l'enfant, Education et Créativité
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 20-22
<i>ECTS</i>	6
<i>Description</i>	Ce séminaire interdisciplinaire a pour objectif d'apporter un éclairage nouveau sur les droits de l'enfant en questionnant les liens qu'ils entretiennent avec les questions éducatives et en particulier la place de la créativité de l'enfant. L'enfance est une période de vie durant laquelle l'individu traverse différents espaces éducatifs formels et informels – écoles, institutions de garde, programmes éducatifs, transmissions intergénérationnelles – au travers desquels il acquiert un certain nombre de savoirs, savoir-faire et savoir-être et développe ses compétences cognitives, psycho-sociales et émotionnelles. L'accès à l'éducation et l'égalité des chances, garantis par l'article 28 de la CDE, ne sont toutefois pas des réalités pour tous les enfants et les conditions de vie ou de scolarisation incitent parfois certains jeunes à quitter l'école avant d'avoir achevé leur cursus d'études. Les visées du processus éducatif dépassent également la seule acquisition de connaissances, comme le souligne notamment l'article 29 de la CDE. L'insertion (sociale et professionnelle) dans la société au sens large, le respect des traditions et de la culture, ainsi que le développement de son plein potentiel sont autant de buts que l'éducation devrait permettre à l'enfant d'atteindre, afin qu'il puisse exercer une citoyenneté éclairée et être pleinement l'acteur de sa vie. L'éducation est aujourd'hui susceptible de faire une place à l'enfant comme sujet créatif, dont les potentialités de recreation identitaire, culturelle et sociale devraient être prises en considération et développées. Ce séminaire abordera ces enjeux en tentant de répondre aux questions qu'ils soulèvent : quelles sont les conditions minimales pour que l'enfant puisse acquérir les bases éducatives nécessaires pour qu'il atteigne son plein potentiel, tenant compte des différences contextuelles et culturelles ? En quoi les droits de l'enfant, leur respect à l'école et l'éducation aux droits de l'enfant sont-ils susceptibles de favoriser le développement de la pensée critique chez les enfants et l'exercice effectif de leurs droits ? Finalement, quels sont les principes directeurs d'une refonte des systèmes éducatifs considérant la créativité des individus au même titre que l'acquisition de connaissances purement académiques ? En trois phases interconnectées, le séminaire permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et de développer des compétences: a) sur le droit et l'accès à l'éducation dans une perspective historique (penseurs, écoles et courants pédagogiques) et interculturelle (élèves migrants, éducation comparée, etc.); b) sur les droits dans l'éducation impliquant l'analyse critique des dispositifs éducatifs et leur degré de convergence avec les droits de l'enfant, ainsi que sur les potentialités re-créatives des enfants au travers du développement de la pensée critique et d'expériences philosophiques;

	c) sur l'enfant créatif comme acteur transformateur de soi, de la société et de l'école et capable de mettre en action les processus de la créativité.
<i>Format</i>	Cours ex cathedra, travaux de groupes, présentations et mutualisation des travaux de groupes
<i>Matériel de cours</i>	Littérature scientifique, supports de cours, matériel éducatif et/ou pédagogique
<i>Contrôle de connaissances</i>	L'évaluation porte sur l'élaboration d'un projet de groupe, elle comprend : 1. Une présentation orale des résultats du projet de groupe 2. Un support de présentation, à destination de l'enseignant et des étudiants 3. Un rapport écrit, à destination de l'enseignant et des étudiants Projet de groupe Une école amie des enfants (Child friendly school) peut être définie comme un dispositif complexe qui prend en compte et intègre une série de dimensions complémentaires, lesquelles donnent accès à l'éducation et permettent à l'enfant d'exercer ses droits et de développer son potentiel créatif. Dans la ligne du contenu du séminaire interdisciplinaire, les trois dimensions suivantes sont identifiées : - le droit à l'éducation, les pédagogies et l'interculturalité; - les droits de l'enfant, la pensée critique et les expériences philosophiques; - la créativité et son potentiel transformateur. Pour penser la complexité d'un dispositif scolaire intégrant ces différentes dimensions, une approche multi-acteurs est particulièrement pertinente, dans la mesure où chaque acteur du système doit prendre en considération l'ensemble de ces dimensions. Chaque acteur intègre ces dimensions de son propre point de vue, tout en les envisageant dans une perspective globale dans l'interaction avec les autres acteurs du système (élèves, enseignants, responsables d'établissement, responsables de programmes, etc.). Chaque groupe de travail a pour objectif d'incarner un des groupes d'acteurs concernés du système scolaire, en décrivant, évaluant et imaginant les moyens théoriques et pratiques pour penser et réaliser une école amie des enfants, intégrative et multidimensionnelle. Une série de recommandations doivent être formulées dans ce sens.

Titre	SI Projet de groupe
<i>Période et durée d'enseignement</i>	Semaines 23-26
<i>Crédits ECTS</i>	6
<i>Description</i>	Dans le cadre du Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE), le Centre interfacultaire en droits de l'Enfant (CIDE) de l'Université de Genève réalise, depuis 2013, des projets en partenariat avec des parties-prenantes locales engagées dans la défense et la promotion des droits de l'enfant (OI, ONG, services privés et publics, etc.). La réalisation des projets mobilise les étudiants en première année du MIDE, dont une partie de leur cursus est dédiée à cette tâche. Les étudiants consacrent ainsi un module au projet, sous la guidance de membres désignés du corps enseignant interdisciplinaire du CIDE et de l'entité partenaire. L'implication aux projets de recherche-action amène les étudiants à côtoyer des professionnels extra-académiques; ces expériences uniques confèrent une originalité à la formation du Master dispensé par le CIDE. En outre, les synergies établies permettent de renforcer le dialogue entre l'université et la pratique, assurant ainsi l'établissement de stratégies d'interventions basées sur une méthodologie cohérente et une analyse de données appropriée.
<i>Format</i>	Ces projets, dont les contenus, les objectifs et les cadres méthodologiques sont co-construits par le CIDE et ses partenaires, consistent en l'exécution de « recherches-actions », qui sont des projets de recherche ayant pour visée de contribuer aux processus sociaux transformatifs qui affectent l'enfance et la jeunesse.
<i>Matériel de cours</i>	Un Reader composé d'articles en lien avec les thèmes des cours dispensés.
<i>Contrôle de connaissances</i>	L'évaluation du projet de groupe se fait sur la base d'un travail écrit en commun et d'une soutenance publique des résultats. Elle donne lieu à une seule note.

3^{ème} semestre : SPECIALISATION (Semestre d'automne) – 30 crédits ECTS

Durant le troisième semestre d'études du MIDE, l'étudiant doit choisir entre le stage et le programme d'études individuel pour l'acquisition de 9 crédits du MIDE.

Titre	Stage
<i>Période</i>	SEM.III. Stage équivalent à une durée de 2 mois (8 semaines) à 100% au minimum, sous la forme d'un temps plein ou d'un temps partiel.
<i>Crédits ECTS</i>	9
<i>Description</i>	Le stage permet d'acquérir une expérience pratique dans le domaine des droits de l'enfant. Il a plus particulièrement pour objectifs d'offrir la possibilité pour l'étudiant: - d'établir un lien entre la théorie et la pratique; - d'apporter une analyse réflexive et critique; - d'acquérir des compétences professionnelles valorisables sur le marché du travail; de s'orienter dans le champ professionnel des droits de l'enfant.
<i>Choix et place de stage</i>	L'étudiant est responsable de la recherche et de l'obtention d'une place de stage et choisit un lieu de stage dans une institution publique ou privée œuvrant dans le domaine des droits de l'enfant (ou dans un domaine ayant un lien de connexité) au niveau local, national ou international.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Rapport de stage écrit, évaluation par le superviseur sur le lieu de stage, et entretien oral entre l'étudiant, la personne responsable des stages du MIDE et le professeur du CIDE désigné à cette fin (1/3 de la note). L'évaluation porte sur la moyenne des notes du rapport écrit (2/3) et de l'entretien final (1/3). L'évaluation du superviseur de stage peut être utilisée pour pondérer la note finale.

Titre	Programme d'études individuel (PEI)
<i>Période</i>	Sem. III
<i>Crédits ECTS</i>	9
<i>Description</i>	Dans le cadre de la mobilité, l'étudiant peut également proposer un plan d'études individuel composé de cours pris dans une ou plusieurs autres universités suisses ou étrangères et qui est approuvé par un collège composé de professeurs et collaborateurs scientifiques
<i>Contrôle de connaissances</i>	Selon les modalités d'évaluation des cours suivis.

Afin d'obtenir les 21 crédits restant, l'étudiant doit réaliser un mémoire de maîtrise.

Titre	Mémoire
<i>Période</i>	Sem. III
<i>Crédits ECTS</i>	21
<i>Objectif</i>	L'objectif du mémoire de maîtrise est d'amener l'étudiant à réaliser un travail personnel et systématique d'une certaine ampleur, combinant maîtrise des éléments théoriques, dans une perspective inter- et transdisciplinaire, avec leur application à des contextes empiriques particuliers. Par le mémoire, l'auteur atteste de l'aptitude à utiliser la documentation ainsi que des instruments théoriques et méthodologiques adéquats afin d'analyser une question spécifique en lien avec les études en droits de l'enfant et à présenter le résultat de ses réflexions.
<i>Descriptif</i>	Pour mener le travail de recherche nécessaire pour réaliser le mémoire, l'étudiant est encadré par un Directeur de mémoire, qui est un enseignant du MIDE. L'étudiant choisit le thème de son mémoire. La problématique doit être originale (question de recherche novatrice), s'insérer dans le champ des Droits de l'enfant et être abordée de manière interdisciplinaire. Le mémoire de maîtrise comprend un travail écrit et une soutenance. Ces deux éléments sont indissociables l'un de l'autre. Le mémoire est en principe rédigé en français et comporte 60 pages environ (25'000 à 30'000 mots). La soutenance est constituée d'une présentation orale du travail de mémoire d'environ 15 minutes et d'une partie comprenant les questions du jury.
<i>Contrôle de connaissances</i>	Rapport écrit et soutenance orale devant un jury. L'évaluation porte sur la moyenne des notes du rapport écrit (2/3) et de la soutenance orale (1/3).